

La Gazette en Yvelines

Journées du patrimoine : la Batellerie, cœur historique de la vallée de Seine

Dossier page 2

Les Journées européennes du patrimoine sont l'occasion à toutes et à tous de découvrir ou redécouvrir les richesses culturelles qui nous entourent. Pour cette année 2024, les thèmes mis en avant sont « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions » ainsi que « Patrimoine maritime ». Avec son histoire liée à la batellerie, Conflans-Sainte-Honorine peut tirer son épingle du jeu les 21 et 22 septembre prochains.



MANTES-LA-JOLIE

Affaire de racket au marché
du Val-Fourré : Sidi El Haimer
condamné à de la prison
ferme en appel

Faits divers page 11



Actu page 4

CONFLANS-SAINT-HONORINE

Place de la
Liberté : deux
visions de la
ville s'affrontent

CARRIERES-SOUS-POISSY

La ville va avoir
son lycée

Page 5

ACHERES

La vitesse en ville limitée à 30km/h :
ce qu'il faut savoir

Page 8

AUBERGENVILLE

Le nouveau quartier de la gare
présenté en réunion publique

Page 9

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

De nouvelles rixes entre des jeunes
de Coignières et de Maurepas

Page 10

FOOTBALL

Coupe de France : le FC Mantois se
qualifie, pas l'OFC Les Mureaux

Page 12

VILLENES-SUR-SEINE

Des visites interactives pour les
Journées du patrimoine

Page 14

MANTES-LA-JOLIE

Hôpital François Quesnay :
la CRC pointe « une situation
financière critique »

Actu page 7



Actu page 6

POISSY

Dans les tuyaux
depuis 15 ans,
la résidence
Les Ateliers de
Poissy sort de
terre



Actu page 9

AUBERGENVILLE

L'hémiplégie
alternante,
moteur du trail
de Florian Fil-
lion autour du
Mont Blanc



**Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan**
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Journées du patrimoine : la Batellerie, cœur historique de la vallée de Seine

■ AURELIEN BAYARD

Rendez-vous incontournable de fin septembre, les journées européennes du patrimoine sont l'occasion de visiter des endroits habituellement fermés aux publics, mais également de revoir des endroits connus le tout gratuitement. Cette année, les sorties mises en avant par le Ministère de la culture tournent autour des patrimoines des itinéraires, des réseaux et des connexions ainsi que celui du maritime. Pour le directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France, Laurent Roturier, ces thématiques permettent de retracer les grandes étapes de développement du territoire, notamment grâce aux voies ferroviaires ou fluviales, véritables artères de la région. Pour l'édition 2024, Conflans-Sainte-Honorine tire son épingle du jeu, notamment grâce à la batellerie.

Profitant de sa position géographique – un éperon rocheux situé aux confluences de l'Oise et la Seine – la commune yvelinoise est deve-

la capitale française de la batellerie que la Ville met à l'honneur chaque année en juin. Mais pas besoin d'attendre cet événement pour comprendre le quotidien de ces hommes qui laissent leur vie voguer au fil de l'eau. « *C'est un des rares musées en France qui permet de révéler toute cette histoire de la batellerie et des hommes qui la composent* » détaille Clément Damé. Ainsi parmi les nombreuses pièces exposées se trouvent les créations des marins qu'ils donnaient à leurs enfants dans le but de les familiariser avec le métier. Plusieurs visites guidées sont au programme durant lesquelles vous pourrez arpenter les couloirs de cet ancien château légué à la Ville dans les années 70. Cependant, c'est dans le parc adjacent que se trouve un lieu normalement interdit aux visiteurs : le grand cellier du Prieuré.

Sa fonction première est de servir de réserve au musée, plusieurs bateaux sont donc entreposés dans un en-

édifices. cela a créé de nombreux réseaux souterrains, malheureusement, tous ont été condamnés pour raison de sécurité.

Un riche passé industriel

À quelques encablures de là et normalement réservée à ses étudiants, l'école régionale du premier degré (ERPD) de la batellerie pourra être visitée. À l'instar du musée, c'est un ancien château. Celui-ci date du XVIII^{ème} siècle et a été racheté au début des années 1900 dans le but d'accueillir la jeunesse batelière : « *À cause de leur vie nomade, ils n'avaient pas forcément toutes les bases pour devenir des citoyens éclairés.* » Pour parachever cette sortie autour de la batellerie, des visites fluviales sont au programme. La plus originale sera celle à bord du triton 25. C'est le dernier remorqueur construit en France pour la traction. La Société pour la Reconstruction du Parc fluvial l'a commandé en 1952 comme dom-
mage de guerre pour remplacer le Triton 22 détruit par bombardement en 1944. Il a été réalisé par le chantier Carel et Fouché de Petite Synthe (Dunkerque). Il sort des chantiers en 1954. Il a fonctionné jusqu'en 1995 et a été racheté en 1997 par les Amis du Musée de la Batellerie.

Toutefois, Conflans-Sainte-Honorine a d'autres trésors à livrer, notamment sa médiathèque. Cette ancienne fonderie propose une exposition sur son passé industriel. Les vestiges sont d'ailleurs toujours visibles avec les poutres en IPN. Les amateurs d'architecture des années 30 pourront également visiter le lycée Jules Ferry. « *Cela peut ravir les habitants car les plus anciens ont connu quand il y avait également une école maternelle* » détaille Clément Damé.

Balade entre les blockhaus

Si le temps le permet, et puisque d'autres villes des alentours comme Triel-sur-Seine ont décidé de mettre en valeur les 80 ans de la Libération, une balade à vélo est possible afin de découvrir les différents blockhaus

Les Journées européennes du patrimoine sont l'occasion à toutes et à tous de découvrir ou redécouvrir les richesses culturelles qui nous entourent. Pour cette année 2024, les thèmes mis en avant sont « *Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions* » ainsi que « *Patrimoine maritime* ». Avec son histoire liée à la batellerie, Conflans-Sainte-Honorine peut tirer son épingle du jeu les 21 et 22 septembre prochains.



En dehors du cellier, vous pourrez flâner dans tout le parc du prieuré et admirer les serres.

de la ligne Chauvineau, du nom du général du même nom. En 1931, il fut chargé de construire environ 260 « blocs » depuis Conflans-Sainte-Honorine jusqu'à La Ferté-sous-Jouarre pour créer une ligne de défense antichar susceptible d'arrêter des engins motorisés et de couvrir Paris. Réalisés en 1939 cinq blocs étaient situés à Conflans-Sainte-Honorine. Cependant, après l'armistice de 1939, ils auraient pu servir à l'armée

allemande pour contrer les Alliés, mais cela ne fut pas le cas. L'année dernière, la visite du cellier avait attiré plus de 548 personnes, la visite au bord du triton 25 plus de 300 personnes et les croisières commentées étaient complètes (soit 300 réservations). « *Ce sont toujours des journées très attendues et qui attirent aussi bien la population locale que celles des alentours* » conclut le directeur de l'action culturelle. ■

D'autres événements notables à travers les Yvelines :

Pour celles et ceux qui voudraient découvrir nos instances départementales, la Préfecture et l'hôtel du Département ouvrent leurs portes le samedi 21 et dimanche 22 septembre de 14h à 18h. Par ailleurs, les amateurs de Jurassic Park pourront s'en mettre plein les yeux au domaine de Dampierre-en-Yvelines. En effet, depuis juillet, Vulcain l'apatosaure, le plus grand dinosaure au monde jamais vendu aux enchères, a pris ses quartiers. Ses mensurations sont exceptionnelles : 20,5 mètres de long, pèse 2,5 tonnes.

Si la balade au bord de la Seine du côté de Conflans-Sainte-Honorine ne vous a pas suffi, direction Mantes-la-Jolie. Une visite guidée est prévue où l'histoire de la ville sera évoquée sous le prisme du fleuve, son élément fondateur. La visite évoque autant l'architecture grâce aux différents ponts, la vie sociale grâce aux anciennes tanneries, que l'histoire de l'art puisque de nombreux peintres posèrent leur chevalet face au fleuve. Elle débutera sur le parvis de la Collégiale.



Le Musée de la Batellerie propose des expositions sur ces hommes qui ont dédié leur vie à la navigation.

nue le refuge des Hommes depuis le néolithique. « *Ils ont vu de l'eau et un moyen de se protéger rapidement, donc ils sont restés* » résume Clément Damé, directeur de l'action culturelle de la Ville. Toutefois, il précise qu'il y a une véritable volonté politique de mettre en avant le patrimoine local. « *Cela permet de développer un véritable sentiment d'appartenance. Et ce passé-là ressurgit au quotidien car tous les jours les Conflanaises et Conflanais aperçoivent la tour Montjoie ou le parc du Prieuré* » ajoute-t-il.

Grâce à la Seine, Conflans-Sainte-Honorine devient donc rapidement

droit sec, permettant ainsi de les préserver des affres du temps. Le temps d'un week-end, les petits curieux pourront admirer l'architecture gothique, les voutes sur croisée d'ogives ainsi que les artistes qui s'exposeront durant ces deux jours. « *Différentes œuvres feront redécouvrir l'histoire de la ville par le biais de l'art avec deux thèmes : un autour de la batellerie, et un autre autour du patrimoine carrier* » précise le directeur de l'action culturelle. C'est un patrimoine conflanais méconnu qui pourtant a eu sa petite notoriété. Pendant plusieurs siècles, le banc royal de calcaire a été extrait, et a servi à la construction de moults

DITES OUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE

Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E.Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :

**Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30**

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Place de la Liberté : deux visions de la ville s'affrontent

La présentation du projet de réaménagement de la place de la Liberté, qui s'est tenue à l'école de Chennevières samedi matin, a mis en exergue les avis divergents quant à son avenir parmi les riverains.

■ MAXIME MOERLAND

Voilà 6 mois que la Ville de Conflans-Sainte-Honorine organise des ateliers participatifs pour imaginer le futur de la place du quartier Chennevières, dite place de la Liberté. Il faut dire que sa requalification est un vieux serpent de mer sur lequel de nombreux maires se sont cassés les dents. Après avoir rencontré une forte opposition à son précédent projet, sans parler du coup d'arrêt provoqué par une certaine pandémie, la municipalité a changé son fusil d'épaule, et a choisi de lais-

cente au magasin Carrefour, on retrouverait un espace plus minéralisé, pour s'asseoir en terrasse et accueillir les événements tels que le marché de Noël ou le feu de la Saint-Jean. L'intégralité de la place ferait la part belle aux piétons, avec des voies de circulation au même niveau que la place, incitant les automobilistes à lever le pied.

Au vu des rires jaunes et remarques grinçantes audibles parmi les quelques dizaines de personnes pré-

accéder, on ne peut plus rien y faire. Les médecins sont contres, les commerçants sont contres, je ne vois pas de consensus qui se dégage. [...] Je suis très attaché à mes patients, maintenant je suis aussi chef d'entreprise, et il faut que vous sachiez que cette semaine, mes conseils ont contacté l'ARS pour étudier, éventuellement, un transfert de licence vers une autre commune ».

En réponse aux accusations de passage en force, le maire LR de la commune, Laurent Brosse, s'est défendu en rappelant que le précédent projet, qui incluait une voie traversante scindant la place en deux, avait été abandonné suite aux différents temps d'échange menés avec les habitants. « Pendant ces ateliers, les élus sont restés en retrait, c'était plutôt à vous de participer à la concertation et de décider du futur projet, c'est pour ça que c'est un peu contrariant d'entendre qu'on n'a pas écouté les gens », souligne-t-il. Alors que le Collectif d'habitants souhaite conserver le parking central, l'édile, lui, s'est montré inflexible à ce sujet. « Si on fait la même chose qu'on a aujourd'hui, sincèrement le projet, on ne le fait pas ».

Si le parking devrait bien disparaître, une nouvelle organisation du stationnement a été imaginée dans le projet retenu, avec 52 places de parking autour de la place dont 31 limitées à 2h, 15 limitées à 15 minutes, et 3 places de livraison qui pourront être accessibles à tous entre midi et deux. Sans parler du projet du magasin Carrefour qui prévoit la construction d'un parking souterrain.

Si le projet de requalification ne fait pas l'unanimité, il peut toutefois compter sur le soutien d'une partie des participants qui a apprécié d'être écoutée tout au long du processus de concertation. C'est notamment le cas des membres de l'association Conflans Cadre de vie et Environnement (CCVE) qui ont observé de « nets progrès ». « Ce projet a beaucoup évolué, a admis l'un de ses membres lors de l'atelier de samedi. Cette concertation n'a pas été inutile du tout, même si elle n'a pas été parfaite. On voit, sur le projet présenté aujourd'hui, des places de stationnement en nombre, et vous nous expliquez qu'avec une rotation sur ces places, ça conviendrait. Effectivement il y a des compromis à faire, des écoutes d'autres partenaires. CCVE ne dit pas qu'il n'y a qu'une seule solution, mais on est content de voir les différents scénarios. À plusieurs, on a de meilleures idées que tout seul ». Une prise de parole qui, comme toutes celles qui ont émaillé la matinée, a suscité aussi bien des vociférations que des applaudissements. ■

ser les habitants et acteurs de la place s'exprimer à travers plusieurs temps d'échanges, menés par l'agence de concertation Eker.

Après une trentaine d'heures cumulées où se sont succédées les balades urbaines, les propositions et les observations quant à la possible transformation du quartier, trois hypothèses ont émergé, avant qu'une synthèse de deux d'entre elles soit finalement proposée par les participants aux ateliers. Celle-ci a été présentée lors d'un nouvel atelier participatif qui s'est tenu au sein de l'école Chennevières, le samedi 14 septembre au matin.

« Cet été a été studieux, on a beaucoup travaillé sur votre place », a glissé, en préambule, le concepteur paysagiste de l'Agence Folléa Gautier, Maxime Bardou. « Le projet n'a pas vocation à être remis à plat, mais on peut débattre sur certains points de détail », a prévenu Iris Deniau, urbaniste et animatrice des ateliers pour l'agence Eker.

L'idée serait d'avoir deux espaces distincts au sein de la place : une partie qui se doterait d'un square largement végétalisé du côté de la résidence des Grès, tandis que sur la partie adja-

« Votre projet va directement affaiblir l'attractivité de la place, tant sur le plan commercial, médical, financier, et sans oublier le marché, a lancé son porte-parole Victor Blot, lisant à l'assemblée un courrier adressé au maire. Vous ne pouvez pas passer par pertes et profit la suppression d'un stationnement sur la place, tant nécessaire pour les activités suscitées, mais aussi pour les importantes manifestations organisées à Chennevières. [...] Nous n'imaginons point que vous puissiez imposer par la force un projet à l'encontre des acteurs directement concernés, et des habitants de Chennevières en majorité contre ».

Le propriétaire de la pharmacie de Chennevières Jérôme Lebeau, présent lors de la réunion, a bien fait comprendre que si le projet allait au bout, il quitterait la commune. « Ce qui nous inquiète beaucoup, c'est que là, la place est plus que végétalisée, elle en devient étouffante. On ne peut plus y

■ EN BREF

ROSNI-SUR-SEINE

Michel Barnier présent pour la rentrée des députés Renaissance

Le Premier ministre est venu le mardi 10 septembre à Rosny-sur-Seine à l'occasion de la rentrée parlementaire des députés du camp présidentiel. Il a été accueilli par le maire Pierre-Yves Dumoulin.



À l'instar de la passation de pouvoir, Michel Barnier a retrouvé son prédécesseur Gabriel Attal à Rosny-sur-Seine, sous le regard de l'édile local, Pierre-Yves Dumoulin.

Lors des journées parlementaires du groupe Ensemble pour la République qui se tenait les 10 et 11 septembre au Village Sully de Rosny-sur-Seine, le nouveau Premier ministre Michel Barnier est passé dans la soirée du mardi. Pierre-Yves Dumoulin, le maire LR rosnéen, en a profité pour lui faire connaître sa ville ainsi que ses richesses, ses talents et son dynamisme. L'ancien négociateur du Brexit a également salué son prédécesseur Gabriel Attal ainsi que la Présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet. Selon les participants de ce conclave, Michel Barnier a assuré

qu'il respecterait les sensibilités politiques de l'entière du groupe Renaissance pour former son gouvernement. D'après plusieurs médias comme France Info, il a déclaré : « Pour faire face au moment grave dans lequel se trouve notre pays, nous devons travailler ensemble. Et je suis heureux de constater aujourd'hui que ma famille politique n'est pas la seule à être riche de plusieurs sensibilités. » Les jours suivants, le Premier ministre est ensuite allé au Havre à la rencontre des députés Horizons puis en Savoie, sa terre natale, pour retrouver sa famille politique, Les Républicains. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-VILLE

La mosquée Mantes Sud rouvre ses portes

Fermée depuis plus de quatre mois suite à la décision du tribunal de Versailles de liquider l'association AMMS qui la gère, la mosquée Mantes Sud a rouvert ses portes la semaine dernière. Toutefois, une audience d'appel est prévue le 21 octobre pour statuer définitivement sur la liquidation ou non de l'AMMS.

Le 23 avril 2024, le tribunal administratif de Versailles a ordonné la liquidation de l'Association des Musulmans de Mantes Sud (AMMS) pour cause de cessation de paiement, entraînant dans son sillage la fermeture de la mosquée de Mantes Sud un mois plus tard. Cette décision a été entraînée par une plainte d'une entreprise de BTP réalisant les travaux de la mosquée et toujours pas payée.

Pendant près de quatre mois, les près de 2000 fidèles n'ont pas pu profiter de leur lieu de culte. Mais comme l'indique le Parisien, l'édifice religieux a pu rouvrir ses portes la semaine dernière. Cette réouverture fait suite à une ordonnance datant du 5 septembre du premier Président de la cour d'appel de Versailles qui a

ordonné la suspension de l'exécution de la décision de liquidation de l'AMMS. « Il a balayé les doutes sur les supposés problèmes financiers », a précisé l'association dans un communiqué. Toutefois, une audience d'appel aura lieu le 21 octobre pour statuer sur la réouverture définitive de la mosquée. ■



Fermée depuis plus de quatre mois, la mosquée Mantes Sud a pu accueillir à nouveau ses 2000 fidèles la semaine dernière.

VALLEE DE SEINE

Une nouvelle application pour gérer vos déchets

Pour accompagner les changements dans la gestion des déchets qui interviendront à partir du 1^{er} octobre sur le territoire, la communauté urbaine lance son application officielle baptisée Infos déchets GPSEO.

Dès le 20 septembre, les habitants de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise auront accès à une toute nouvelle application sur leur smartphone. Avec Infos déchets GPSEO, il sera possible de s'abonner aux notifications personnalisées de rappel de sortie de vos bacs, ou encore de connaître la position des bornes de collecte de proximité et des déchetteries les plus proches.

Ce nouvel outil sera également accessible directement sur le site de la communauté urbaine (gpseo.fr). Pour rappel, les nouveaux taux et niveaux de service harmonisés de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères entre en service le 1^{er} octobre prochain. Pour connaître la formule qui s'applique à votre commune, rendez-vous sur le site internet de GPSEO. ■



■ EN IMAGE

LES MUREAUX

Le public au rendez-vous d'un *Fleurs en Seine* ensoleillé

Les rues autour du parc de l'Oseraie étaient plus empruntées par des brouettes que par n'importe quel autre véhicule, le week-end dernier. Et pour cause, la nouvelle édition de *Fleurs en Seine* a fait recette, notamment la journée de samedi qui a vu bon nombre d'Yvelinois à la main verte parcourir les stands colorés sous un soleil radieux. Et souvent avec de nombreux pots sous les bras ! Pour ceux qui voulaient simplement profiter de la beauté de l'événement, le concours floral leur a réservé de belles créations. Celui-ci a d'ailleurs récompensé deux vainqueurs ex-aequo : la pépinière de la Plaine, et la pépinière Jacky Ravazé. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY

La ville va avoir son lycée

Dans son plan pluriannuel d'investissement (PPI) révélé la semaine dernière, la Région a validé l'implantation du premier lycée à Carrières-sous-Poissy. La Mairie s'en félicite.

16 établissements scolaires dont deux collèges mais pas de lycée. À tel point que lors de sa campagne municipale de 2020, le maire Eddie Ait en avait fait un argument de campagne. Après quatre ans d'attente, la Région lui a offert l'occasion de tenir sa promesse. Dans le cadre de son plan pluriannuel d'investissement (PPI), l'instance dirigée par Valérie Pécresse a autorisé la commune carriéroise à implanter un établissement scolaire du second degré. Cela ne sera pas le seul lycée ouvert dans les prochaines années, puisque le PPI, qui s'étale sur la période 2017-2018, prévoit la création de 30000 places supplémentaires. Par ailleurs, un terrain est déjà prévu pour ce futur établissement scolaire. Il s'agit d'une parcelle de 12000m² au niveau du quartier de Pissefontaine, non loin de la RD190. Plus besoin d'aller à Poissy, Achères ou Conflans-Sainte-Honorine dans les prochaines années pour les jeunes Carriéroises et Carriérois qui passeront en seconde. ■



Un savoir faire de qualité au service des Entreprises et des Collectivités territoriales depuis 1990

Entretien des espaces verts

Propreté urbaine

Nettoyage de locaux

- Un ancrage local favorisant les circuits courts
- Une proximité de ses clients permettant des interventions rapides
- Une transparence totale des interventions effectuées
- Des équipes formées, performantes et encadrées par du personnel expérimenté
- Une démarche d'insertion au cœur de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et de l'Economie Sociale et Solidaire
- Un souci de respect de l'environnement
- Des tarifs standards correspondants au prix du marché

Tél : 01.30.63.02.70

Mail : contact@valservices.fr

Adresse : 12 rue des Closeaux 78200 Mantes-la-Jolie

POISSY

Dans les tuyaux depuis 15 ans, la résidence Les Ateliers de Poissy sort de terre

Le mardi 10 septembre s'est déroulée la cérémonie de pose de la première pierre de la résidence Les Ateliers de Poissy, dont les travaux devraient prendre fin au dernier trimestre de l'année 2026 au sein de l'îlot Paul Codos.

■ MAXIME MOERLAND

« Ce n'est pas parce que je m'appelle Dos Santos que je maîtrise forcément la truelle ! » C'est dans une ambiance bon enfant que la maire pisciaise, Sandrine Berno dos Santos, a appliqué les premières couches de ciment de la résidence Les Ateliers de Poissy, le mardi 10 septembre dernier. Plu-

sieurs dizaines de personnes étaient réunies pour cette cérémonie toute particulière : elle était l'aboutissement d'un projet qui traînait depuis 15 ans sur les bureaux de la municipalité.

Il faut dire que de nombreux obstacles rendaient ardue la construc-

tion d'un immeuble sur l'îlot Paul Codos. « Il a fallu trouver un accord avec les 9 copropriétaires, et convaincre le magasin Picard voisin d'intégrer l'immeuble sans arrêter son activité », se souvient Jean-François Kerlo, vice-président du promoteur Akera, qui a porté le projet aux côtés d'Inter Construction et de la Semap.

Mais la plus grande difficulté était de trouver une solution pour reloger l'association Saint-Louis et ses 1200 membres, ainsi que l'US Tennis de table, dont les locaux se trouvaient en lieu et place de l'emplacement convoité par les promoteurs. Des solutions ont finalement été trouvées : la Saint-Louis a provisoirement emménagé au 18 boulevard Devaux en attendant de rejoindre ses locaux flambants neufs au sein de la nouvelle résidence, tandis que l'US Tennis de table a pris ses quartiers au complexe sportif Marcel Cerdan, passant d'une surface de 1600 à 2000 m².

La dernière étape a été franchie en mars 2022, lorsque la municipalité a soumis le projet au vote des habitants lors d'une grande consultation

citoyenne. Le résultat ? Plus de 80 % d'avis favorables. « Il y a eu beaucoup de demandes et de prescriptions sur le volume du bâtiment, l'impact et les nuisances potentielles dans ce secteur particulièrement dense », note Sandrine Berno Dos Santos. Ces sujets ont donné lieu à des ajustements ».

Mais à quoi elle ressemblera, alors, cette résidence ? Imaginée par le cabinet d'architectes Morand Legrix, elle se dotera de 7 étages. Le rez-de-chaussée sera dédié aux locaux commerciaux et à l'association Saint-Louis, tandis qu'en étages, on retrouvera une résidence Senior de 120 appartements, une résidence « coliving » de 7 appartements proposant 11 à 14 studios chacun, ainsi qu'une résidence de 139 appartements répartis en deux cages d'escaliers distinctes.

La construction de ce nouvel ensemble s'accompagnera d'une transformation plus globale du quartier. « À l'issue de l'opération, la circulation sera repensée avec une nouvelle voie, et la requalification du boulevard de la Paix », a ajouté la maire de Poissy, annonçant également de nouveaux investissements pour l'école Victor Hugo. La livraison de la résidence est prévue pour la fin de l'année 2026. ■



Sandrine Berno Dos Santos posait la première pierre aux côtés de l'architecte Hervé Morand, et du directeur général d'Inter Construction Matthieu Villand.

LAGAZETTE YVELINES

■ INDISCRETS

82 000 euros : voilà la somme que devrait payer l'homme de 37 ans responsable d'une fausse alerte à la bombe au château de Versailles, le 19 octobre dernier. Une audience s'est en effet tenue le lundi 9 septembre pour déterminer le montant des dommages et intérêts causés par sa mauvaise blague.

Selon *Le Parisien*, le jour des faits, alors que les fausses alertes à la bombe se succèdent au château depuis le 14 octobre, il passe un appel depuis le téléphone de son père et lâche à l'opérateur : « Le trône de Louis XIV va sauter. À plus. Faites évacuer. » Cette belle amende s'ajoute à la peine de huit mois de prison avec sursis à laquelle il a été condamné 4 jours après les faits. Si cela ne lui passe pas l'envie de recommencer, on ne comprend plus rien. ■

La fin de journée du mercredi 11 septembre dernier a réservé une mauvaise surprise à quelques automobilistes, en centre-ville de Poissy. Un portail récalcitrant a en effet bloqué plusieurs d'entre eux dans le parking souterrain de la place de la République, après avoir refusé de se relever aux alentours de 19h, malgré le paiement effectué par les usagers. Comme le relate *78Actu*, aucun membre du personnel d'Indigo n'était disponible pour débloquent le fameux portail. C'est alors que les automobilistes bloqués se sont affairés à débloquent le passage, tantôt à l'aide d'un tournevis, tantôt directement à la main. Celui-ci a finalement été soulevé, à l'aide d'une manivelle, millimètre par millimètre. Drôle de façon de finir sa journée ! ■

Ils sont plus de 1000 à s'être jetés à cœur joie dans la boue, dimanche dernier sur l'île de loisirs du Val de Seine, entre Les Mureaux et Verneuil-sur-Seine. Non pas par pur plaisir (quoique), mais lors de la bien nommée « Folle Furieuse », course d'obstacles proposant des parcours de 6 à 9 kilomètres. Si vous avez croisé, dans les alentours, des personnes déguisées et remplies de boue, ne vous étonnez plus ! ■

Les pompiers des Yvelines ont eu à mener une intervention pas comme les autres, le jeudi 12 septembre dernier. Une dizaine d'entre eux ont été contactés à la mi-journée pour venir à la rescousse... d'un renard, piégé dans le bassin de rétention d'eau tout proche du centre commercial Carrefour situé à Flins-sur-Seine. Cette structure destinée à récolter les eaux de pluie contient environ 80 centimètres d'eau, et l'animal bloqué ne pouvait plus remonter sans aide après avoir glissé à l'intérieur.

Au total, 3 plongeurs et plusieurs membres de l'unité spécialisée dans le risque animalier ont porté secours au renard effrayé. À l'arrivée, plus de peur que de mal : l'animal en est sorti indemne, et a pu retourner sain et sauf dans sa forêt. ■

■ EN BREF

POISSY

La brocante du centre-ville revient le 28 septembre

La traditionnelle brocante de la place de la République accueillera de nombreux exposants, de 8h à 18h30 le samedi 28 septembre prochain.

C'est un événement qui, chaque année, attire foule de Pisciaises et de Pisciacais. La grande brocante du centre-ville investira une nouvelle fois la place de la République de Poissy le week-end prochain. C'est plus précisément le samedi 28 septembre, toute la journée de 8h à 18h30, que les chineurs locaux auront rendez-vous pour trouver la perle rare.

Cette édition portera une attention toute particulière à la gestion responsable des déchets des exposants : des animations seront mises en place pour les sensibiliser à la deuxième vie des objets dans le cadre de la semaine européenne du développement durable. De plus, l'association Le Relais disposera trois bornes pour que les brocanteurs y déposent les vêtements et chaussures invendus ou dont ils ne veulent plus. 500 sacs seront distribués à cet effet. ■

■ EN BREF

LIMAY

Budget participatif : la Ville présélectionne 3 projets

Le comité de suivi, composé d'élus et d'agents de la ville, a étudié les projets proposés par les habitants lors de la deuxième édition du budget participatif. Si 3 idées sortent du lot, il reste à déterminer si elles peuvent toutes être mises en place, ou si un vote des habitants est nécessaire.

Après une première édition réussie, la Ville de Limay a organisé une nouvelle édition de son budget participatif en cette année 2024. Nombreux sont les habitants ayant soumis leurs idées, mais 3 d'entre elles ont attiré l'attention du comité de suivi : l'installation d'un piano en libre accès sur un espace public de la commune, l'implantation de boîte(s) à livres, et la mise à disposition de pièges à frelons asiatiques pour les habitants.

Les idées gagnantes seront financées

« Ces 3 projets doivent désormais faire l'objet d'un calcul des coûts afin de déterminer s'ils peuvent tous être mis en place, ou s'ils doivent être soumis au vote des habitants », précise la Mai-

rie. Une enveloppe de 30 000 euros a été inscrite au budget de la Ville pour cette initiative, dans la limite de 15 000 euros par projet. Les idées gagnantes seront financées par la municipalité, et mises en œuvre dans un délai de 6 à 24 mois, en coopération avec les porteurs desdits projets. ■



Parmi les lauréats du premier budget participatif, on trouvait des passages à hérissons distribués gratuitement aux habitants.

VILLE DE LIMAY

MANTES-LA-JOLIE

Hôpital François Quesnay : la CRC pointe « une situation financière critique »

La Chambre Régionale des Comptes a publié son rapport sur le Centre Hospitalier François Quesnay de Mantes-la-Jolie, ce lundi 16 septembre. Outre la situation financière « critique », elle souligne « une baisse tendancielle des activités médicales et chirurgicales » et « un service des urgences sous tension ».

■ MAXIME MOERLAND

Dans son rapport d'observation publié ce lundi, la Chambre Régionale des Comptes dresse un tableau peu glorieux de la situation globale au sein du Centre Hospitalier François Quesnay de Mantes-la-Jolie. L'instance, qui a analysé les exercices de 2018 et au-delà, pointe du doigt une « situation financière critique avec un risque de liquidité et un autofinancement insuffisant », ainsi qu'une

baisse tendancielle des activités médicales et chirurgicales. La CRC l'explique par « une fuite des patients hors du territoire, mais une coopération inter-établissements renforcée ».

L'autre observation alarmante est portée du côté du service des urgences : en 2022, celui-ci a connu 58 000 passages. Un nombre bien trop élevé, quand on

sait que le service a été conçu pour 23 000 passages annuels. Selon la Chambre Régionale des Comptes, un tel écart est dû aux « vacances de postes » et aux « locaux inadaptés ». De plus, l'hôpital mantais apparaît comme une solution de premier recours dans un territoire touché de plein fouet par la désertification médicale.

Parmi les autres observations de la CRC, on trouve des services médico-sociaux « déficitaires » et « insuffisamment pilotés », ou encore des « délais de recouvrement qui perdurent ». Elle souligne toutefois des progrès « en matière de fiabilité comptable ».

La Chambre propose, dans son rapport, des recommandations pour tenter de remettre le navire à flot, comme l'établissement d'un plan de financement des urgences qui intègre l'ensemble des coûts d'exploitation, par exemple. Selon ledit rapport, 59 millions d'euros en crédits d'investissement sont nécessaires pour permettre à l'établissement de se mettre aux normes et d'accompagner l'évolution de son activité. ■



La Chambre propose, dans son rapport, des recommandations pour tenter de remettre le navire à flot.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

■ EN BREF

BOINVILLE-EN-MANTOIS

Huit caméras de vidéoprotection ont été installées

Pour « assurer la tranquillité publique » et « lutter contre les incivilités », la commune de Boinville-en-Mantois a installé cet été un système de vidéoprotection sur différents points dits « sensibles ».



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les caméras sont placées en entrée de ville ainsi qu'à proximité des bacs de tri.

Depuis la fin du mois d'août, la commune de Boinville-en-Mantois est équipée de huit caméras de vidéoprotection. Celles-ci ont pu être installées à la fin de l'été, suite à l'autorisation de la Préfecture des Yvelines par arrêté daté de mai 2023, qui est effective pour les 5 prochaines années.

Selon la municipalité, leur installation permettra d'« assurer la tranquillité publique », et de « lut-

ter contre les incivilités » constatées au sein de la commune. Elles sont placées en entrée de ville ainsi qu'à proximité des bacs de tri. Pour rappel, seuls les officiers et agents de police judiciaire, de la police nationale et de la gendarmerie nationale, les agents des services d'inspection générale de l'Etat, et les autorités judiciaires sont destinataires des données et informations enregistrées par lesdites caméras. ■

■ EN BREF

YVELINES

Malgré un budget toujours contraint, le Département assure que l'éducation reste sa priorité

Pour cette rentrée 2024-2025, le Département a présenté ses grands objectifs le 10 septembre, au sein du collège Jacques Cartier d'Issou. Sa vice-présidente, Cécile Dumoulin, a assuré que malgré un budget plus serré, l'éducation reste une thématique prioritaire.

Le Département a innové pour cette rentrée 2024-2025. Au lieu d'une conférence de presse très protocolaire, les journalistes locaux ont été conviés à un repas dans la cantine du collège Jacques Cartier d'Issou. Ce qui a permis de mettre en valeur les

lentilles de la SARL Huilerie de la plaine de Versailles. Mais ce n'est pas le seul aliment qui est fourni localement puisque 27 % des plats des collégiens yvelinois sont composés de denrées produites sur le territoire. « Et nous visons 35 % dans les

prochaines années » ajoute Cécile Dumoulin, vice-présidente déléguée aux Collèges. Cela a toutefois un coût : 26cts d'euros en plus, entièrement pris en charge par le Département.

L'instance gérée par Pierre Bédier met en avant les futurs investissements prévus, comme la pose de panneaux photovoltaïques déjà réalisée sur 10 collèges, qui permettra de générer 15 000 euros et d'être rentable au bout de la 7^{ème} année. Toutefois, comme cela s'est vu à Épône, quelques ajustements seront faits pour construction de futurs établissements scolaires. « Nous allons en retravailler certains pour qu'ils correspondent plus à nos besoins et d'autres seront livrés après la fin de la mandature (2028) » précise Cécile Dumoulin. D'autres économies ont été déjà faites comme l'arrêt des subventions pour les bus scolaires sauf pour les collégiens boursiers. En cause, le Département qui enregistre déjà 30 % de recette en moins sur les 6 premiers mois de 2024. ■



Par la voix de sa vice-présidente dédiée aux collèges, Cécile Dumoulin, le Département a confirmé que certains établissements scolaires seront livrés après 2028.

LA GAZETTE EN YVELINES

VALLEE DE SEINE

La végétalisation des cours d'école, une tendance qui s'étend au territoire

Ces dernières semaines, ce sont des établissements villennois et vernoliens qui ont vu leur cours d'école se parer de vert, sur le modèle de ce qui se faisait du côté de Poissy. L'objectif ? Désimperméabiliser les sols et ainsi lutter contre la chaleur.

Les élèves des écoles Chèvrefeuilles et Saint-Exupéry, à Villennes-sur-Seine, ont pu profiter de cours d'école totalement transformés en cette rentrée scolaire 2024. Celles-ci sont en effet devenues des « cours oasis », et ont vu 79 % de leur surface être désimperméabilisée à l'aide de copeaux de bois, avec pour but de favoriser le passage des eaux de pluie, adapter les espaces aux différents usages des enfants, et surtout débitumer et végétaliser pour lutter contre la chaleur.

Même chose du côté de Verneuil-sur-Seine, où les cours des écoles maternelles et élémentaires Jean-Jaurès

ont bénéficié du même traitement. Outre la réponse aux impératifs climatiques et écologiques, ces nouveaux aménagements visent à apaiser les cours en proposant plusieurs espaces ludiques, pédagogiques et esthétiques répartis pour équilibrer les différentes occupations et répondre aux souhaits des enfants. ■



VILLE DE VILLENES-SUR-SEINE

Des espaces plus sains pour les enfants, et pour l'environnement.

ACHERES

La vitesse en ville limitée à 30km/h : ce qu'il faut savoir

La commune d'Achères est passée en « zone 30 » en ce mois de septembre, conformément à la démarche globale de la municipalité de développer les mobilités douces en ville.

■ MAXIME MOERLAND

Les Achéroises et Achérois ont vu fleurir, en ce mois de septembre, des panneaux « zone 30 » un peu partout dans leur commune : en effet, la vitesse est désormais limitée à 30 km/h sur l'ensemble de la ville. Une décision qui s'inscrit dans le cadre du développement des modes de déplacement durables à Achères, et particulièrement l'usage du vélo.

« Faire en sorte que les différents usagers de la route puissent cohabiter de

la manière la plus harmonieuse possible constitue l'une de nos priorités », a déclaré le maire Marc Honoré à l'annonce du passage en zone 30. Rouler à 30km/h au lieu de 50 km/h contribue aussi à l'amélioration de votre cadre de vie en réduisant le bruit et la pollution liés à la circulation automobile, tout en limitant les risques d'accidents ». La municipalité justifie également ce choix en rapportant des chiffres sur la circulation : la vitesse moyenne enregistrée sur la rue du Général

de Gaulle, par exemple, serait de 36km/h.

Outre l'installation des panneaux en entrée et sortie de ville, les cyclables ont également été sécurisés sur différents points stratégiques de la commune. « Cela permet de promouvoir des mobilités plus durables et plus respectueuses de l'environnement en encourageant l'utilisation des modes de déplacement doux tels que la marche, les transports en commun et le vélo », ajoute l'édile. C'est pourquoi nous avons souhaité que ce passage en « zone 30 » s'accompagne simultanément d'un réaménagement complet des itinéraires cyclables afin de faire d'Achères une ville où il fait bon se déplacer ».

Un tel changement semble diviser au sein de la population achéroise. Sur les réseaux sociaux, si certains habitants soulignent que c'est « une bonne chose » et espèrent que « les amendes vont pleuvoir », d'autres usagers de la route pestent déjà, jugeant une telle mesure « intenable ». Il reste désormais à voir si cette nouvelle limitation sera respectée. Du côté de Poissy, où cette mesure a été mise en place il y a bientôt 3 ans, nombreux sont les automobilistes à avoir gardé la mauvaise habitude de rouler à 50. ■



Outre l'installation des panneaux en entrée et sortie de ville, les cyclables ont également été sécurisés sur différents points stratégiques de la commune.

VILLE D'ACHERES

■ EN BREF

VILLENES-SUR-SEINE

Coup de neuf pour la voirie villennoise

Pendant la période estivale, de nombreux travaux ont été réalisés par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise sur les routes de la commune.



VILLE DE VILLENES-SUR-SEINE

Deux arrêts de bus ont été mis aux normes pendant l'été.

Du côté de Villennes-sur-Seine, la voirie a profité de l'été pour se refaire une beauté. La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise a entrepris de nombreux travaux ces dernières semaines pour sécuriser les déplacements sur la commune, avec par exemple, la mise aux normes de l'arrêt de bus de la Croisée des chemins, avec une extension de la plateforme pour sécuriser l'attente des enfants pour les bus scolaires, ainsi que de l'arrêt de bus de Breteuil.

Dans le cadre du plan cyclable de GPSEO pour Villennes, une

chicane a été retirée entre les places de stationnement pour préparer la création d'une bande cyclable à la montée, s'accompagnant d'une limitation à 30 km/h, d'un nouveau ralentisseur et d'un passage piéton.

Au niveau du rond-point de la ferme, un panneau « stop » a été remplacé par un cédez-le-passage, tandis que des réparations de chaussée ont été effectuées sur l'avenue Charles-de-Gaulle et le chemin des Tuileries, en attendant une réfection complète pour ce dernier. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

World Cleanup Day : ces événements qui ont lieu près de chez vous

Des opérations de nettoyage ont lieu dès ce mercredi et jusqu'à dimanche dans toute la Vallée de Seine. Tour d'horizon des actions prévues au niveau local pour apporter votre pierre à l'édifice.

Dans le Mantois, les initiatives sont nombreuses dans le cadre du *World Cleanup Day* (ou Journée mondiale du nettoyage de notre planète). Après le ramassage dans le bois des

Terriers de Buchelay et au nord du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie, qui ont eu lieu ce mercredi, une opération « *Clean up ton village* » est organisée à Follainville-Dennemont, au

stade de football, dimanche à 14h. L'ASM Plongée organise également un nettoyage du Lac de Gassicourt samedi matin, avec un rendez-vous donné au club de plongée.

Les Vernoliens pourront, eux aussi, se mobiliser samedi à 10h lors du ramassage organisé par Les Ecolibiris – Rive Gauche, au départ de la mairie. À Chanteloup-les-Vignes aussi, on se mobilise pour l'occasion, avec une autre opération de nettoyage également le samedi, sous les coups de 14h au parking des Ouches. Le Collectif Créatif Conflanais sera aussi de la partie, avec sa quatrième « *Journée du nettoyage conflanais* » au départ de la place Romagné samedi à 10h. Au même moment, les Pisciacaises et Pisciacais pourront eux aussi participer à un ramassage : le rendez-vous est donné sur le parking de la forêt, face à la Route Vieille de Poissy. Pour vous inscrire à l'événement de votre choix, ou pour voir en détail l'intégralité des opérations menées, rendez-vous sur worldcleanupday.fr. ■



Pour vous inscrire à l'événement de votre choix, ou pour voir en détail l'intégralité des opérations menées, rendez-vous sur worldcleanupday.fr.

DR

CARRIERES-SOUS-POISSY

La Ville labellisée Employeur Pro-Vélo niveau Argent

La Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) a décerné le label Employeur Pro-Vélo niveau argent à Carrières-sous-Poissy la semaine dernière. Cela vient récompenser les multiples initiatives de la Ville pour cette mobilité douce.

Carrières-sous-Poissy amateur de la petite reine, cela n'a jamais été aussi vrai. Depuis 2020, la Ville a mis en place plusieurs initiatives afin de promouvoir les déplacements en vélo. Création d'infrastructures dédiées, installation du comité consultatif du vélo et des mobilités actives et de bornes de réparation de vélos, déploiement de nouveaux aménagements cyclables, de la création de nouvelles places de stationnement dédiées devant les équipements publics à la mise en place d'un Forfait Mobilité Durable (FMD) pour ses agents, tout est mis en œuvre pour inciter les Carriéroises et Carriérois à enfourcher leurs deux roues.

C'est pour cela que La Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) a décerné le label Employeur

Pro-Vélo niveau argent à la municipalité. « En plus de réduire les émissions de CO₂, le vélo apporte de nombreux bénéfices à tous : amélioration de la qualité de vie au travail, hausse de la productivité (+6 à 9 %), baisse d'absentéisme (-15 %) » a ajouté le maire Eddie Aït. ■



VILLE DE CARRIERES-SOUS-POISSY

En plus des initiatives pour inciter sa population à utiliser le vélo, la Ville a équipé sa police municipale de deux vélos électriques.

AUBERGENVILLE

L'hémiplégie alternante, moteur du trail de Florian Fillion autour du Mont Blanc

Si Florian Fillion a parcouru 170 kilomètres autour du Mont Blanc, il l'a fait pour le syndrome de l'hémiplégie alternante. Lors de la diffusion du documentaire de cette course le 13 septembre, un chèque de 10 000 euros a été remis à l'association AFHA afin de faire avancer la recherche sur cette maladie orpheline.

■ AURELIEN BAYARD

Manon et Lya étaient bien présentes parmi le public venu nombreux – environ une centaine de personnes recensées à la Maison des associations d'Aubergenville – curieux d'assister à la conférence sur la « *Broken Mont Blanc* », un trail de plus de 170 km autour du plus haut sommet d'Europe. Une évidence puisque son principal protagoniste, Florian Fillion, clame d'emblée que les deux petites filles atteintes du syndrome de l'hémiplégie alternante ont été le moteur de cette course éreintante.

Depuis plus d'un an, le traileur au grand cœur ne souhaite plus enquiller les kilomètres pour lui-même mais pour la bonne cause. Là, c'était pour Rémi, son collègue au sein de la caserne de pompier d'Aubergenville et papa de Manon. « *Nous les avons pris pour des fous quand il nous a parlé de ce projet* » se rappelle celui qui occupe également la fonction

de président de l'AFHA (association française de l'hémiplégie alternante). Laurie, la maman de Lya, était également surprise. Elle et son mari Maxime vivent à Chamonix et connaissent très bien les dangers liés à la montagne. Et celle-ci a poussé Florian dans ses derniers retranchements.

Les images du documentaire montrent alors son visage marqué par la fatigue et le coureur relate les hallucinations auditives et sonores dont il est victime : « *Je voyais les arbres comme des êtres vivants qui m'encourageaient.* » Les parents de Lya aussi ont peu dormi. Ils suivaient à la trace leur bienfaiteur avec la peur que les éléments aient raison de lui. Mais finalement le voilà bien de retour après 41h de course et c'est en poussant « *la petite princesse dans son carrosse* » qu'il franchit l'arrivée fictive située au niveau du parvis de

l'église de Chamonix. À la base, c'est Manon qui aurait dû y être, mais la logistique était trop importante car le syndrome de l'hémiplégie alternante est un combat de tous les jours.

« *Le mot syndrome résume bien cette maladie génétique rare (1 cas pour un million), explique Rémi, c'est un package global avec plein de complications.* » En plus des épisodes d'hémiplégie paralysante qui peuvent durer aussi bien deux heures que deux mois, les enfants sont touchés par un retard cognitif, des problèmes cardiaques ou aux reins... « *La vie est aussi stressante que magnifique* » ajoute Laurie. Les parents deviennent des aidants, des soignants, dont la joie est



À travers tous les sponsors qu'il a recueillis, Florian Fillion a pu remettre un chèque de 10 000 euros au profit de l'AFHA.

décuplée lorsque leur bambin affiche un progrès : « *Il y a quelque semaine, Lya a souri pour la première fois de sa vie. Quand elle passe une étape, c'est énorme, car il se peut que d'autres ne soient jamais atteintes.* »

En plus de cela, il faut se battre pour avoir un traitement adapté. En 2023, le médicament utilisé pour Manon et Lya était produit en Normandie, mais le laboratoire a décidé d'arrêter sa production. Rémi a alors fait des pieds et des mains afin de s'approvisionner du générique en provenance de Belgique. Et grâce à l'énergie déployée par « *cette bande de casse-cou* », Laurie a trouvé la force pour créer sa propre association, 1MiL'ya, et venir également en aide aux 60 enfants touchés par ce syndrome en France. ■

■ EN BREF

AUBERGENVILLE

Le nouveau quartier de la gare présenté en réunion publique

La Maison de voisinage d'Aubergenville propose un temps d'échange sur le nouvel aménagement du quartier de la gare, le lundi 30 septembre de 15h à 17h.

Les Aubergenvilloises et Aubergenvillois sont conviés à un moment d'échange sur le quartier de la gare fraîchement réaménagé, le lundi 30 septembre prochain à la Maison de voisinage. Organisée en partenariat avec la Police municipale, cette réunion publique va permettre de sensibiliser sur la nouvelle réglementation en vigueur, ainsi que sur l'évolution du code de la route. Un cours théorique sera proposé dans la salle de spectacle, avant une visite du quartier de la gare. Outre les travaux effectués au sein même de la gare, tout a été fait pour améliorer l'accessibilité du quartier aux piétons, ainsi que pour réhabiliter et étendre les parcs de stationnement et faire plus de place aux modes de déplacement doux comme le vélo. L'événement est accessible sur inscription. Il suffit de contacter la Maison de voisinage par téléphone au 01 88 01 00 15, ou par mail à l'adresse accueil.mdv@aubergenville.fr. ■

■ EN BREF

MEZIERES-SUR-SEINE

Une délégation japonaise visite la maison France Services

Le 13 septembre, une délégation japonaise a déambulé dans les rues de Mézières-sur-Seine. Celle-ci en a profité pour faire un tour dans la maison France Services.



Durant le court séjour à Mézières-sur-Seine, la délégation japonaise a pu admirer la maison France Service.

Y aurait-il une passion yvelinoise du côté du pays du Soleil levant ? Après Villennes-sur-Seine en janvier 2023, c'est une nouvelle délégation japonaise qui a fait escale dans une ville du 78. Direction cette fois-ci du côté de Mézières-sur-Seine. Les membres de cette délégation ont été reçus par le maire local, Franck Fontaine, qui leur a fait découvrir la maison France Services.

« *Aujourd'hui, j'ai eu le grand privilège de recevoir une délégation japonaise, curieuse de découvrir notre agence postale communale et notre établissement France Service. Cet établissement accompagne chaque année plus de 3 000 personnes dans leurs démarches administratives avec un service exemplaire !* » a-t-il écrit dans un post sur les réseaux sociaux. Il a ensuite ajouté que c'était une véritable fierté de voir les efforts de la Ville ainsi que son savoir-faire appréciés au-delà des frontières hexagonales. ■

AUBERGENVILLE

Le 5^{ème} Marché Pop' se tiendra ce samedi

L'événement organisé par la fédération des Yvelines du Secours Populaire offrira, aux 250 familles inscrites aux antennes locales, l'opportunité de choisir parmi une variété de produits locaux, pour une participation symbolique de 5 euros par famille.

Ce samedi 21 septembre, de 14h à 18h, la Maison des associations accueille la 5^{ème} édition du *Marché Pop'* au profit des familles inscrites aux antennes aubergenvilloises, muriautines et meulanaises du Secours Populaire.

De nombreux stands de produits locaux constitueront ce marché auquel les 250 familles inscrites pourront se rendre, contre une participation symbolique de 5 euros. « *En plus de soutenir les familles, le Marché Pop' renforce les liens avec la production agricole régionale et soutient nos maraîchers locaux. Des stands seront également présents pour offrir des informations sur la nutrition, la santé et l'accès aux droits avec la participation de la CAF des*

Yvelines » précise la fédération yvelinoise du Secours Populaire. Lors du *Marché Pop'* qui s'est tenu à Limay en mai dernier, plus de 600 personnes ont pu bénéficier de produits à moindre frais. ■



Lors du *Marché Pop'* qui s'est tenu à Limay en mai dernier, plus de 600 personnes ont pu bénéficier de produits à moindre frais.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

Les Villes de Coignières et Maurepas quelque peu dans la tourmente. Deux jeunes ont été blessés à l'arme blanche, dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 septembre entre 23h et 23h30, dans le quartier des Acacias à Coignières. Le commissariat d'Élancourt est chargé de l'enquête. Quant aux deux victimes, elles ont été évacuées vers les hôpitaux de Rambouillet et Georges Pompidou à Paris. Fort heureusement, leur pronostic vital n'est pas engagé. Les maires de Coignières, Didier Fischer (DVG) et de Maurepas, Grégory Garestier (DVD) ont expliqué dans un communiqué de presse que « des événements d'une gravité préoccupante sont venus entacher la rentrée scolaire ».

Selon les deux édiles, cette agression serait liée au meurtre d'un adolescent survenu en novembre 2022. La Police nationale, elle, est

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES De nouvelles rixes entre des jeunes de Coignières et de Maurepas

Les maires de Coignières, Didier Fischer et de Maurepas, Grégory Garestier, ont envoyé un communiqué suite à l'incident qui s'est produit dans la nuit du 10 au 11 septembre.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)



L'agression des deux jeunes a eu lieu dans la nuit du 10 au 11 septembre, dans le quartier des Acacias, à Coignières.

plus mesurée. « C'est un peu précipité. Oui, il y a bien un regain de tensions entre deux quartiers. Mais il faut mettre cela en perspective avec d'autres faits », a déclaré un officier de police. Pour rappel, il s'agit d'un triste fait-divers qui avait secoué les deux communes. Djibril, âgé de seulement 14 ans, avait perdu la vie suite à une bagarre qui avait éclaté entre des jeunes des deux communes. Cette bagarre avait eu lieu en marge d'un événement sportif, des combats de MMA

(arts martiaux mixtes) organisés au gymnase du Moulin à Vent. « Depuis le début de la semaine plusieurs affrontements entre jeunes ont eu lieu dans les communes de Maurepas et de Coignières et dont le dernier épisode de la nuit dernière a provoqué des blessures graves à l'arme blanche », précise le communiqué.

Pour faire face à ces faits, les deux municipalités se sont mobilisées. Des policiers supplémentaires ont ainsi été déployés sur les deux ter-

ritoires. « Localement, à Coignières, sous la présidence de monsieur le maire, la ville a convoqué la coordination de la tranquillité publique, une instance qui regroupe l'ensemble des services de terrain afin de coordonner au mieux les actions. Une démarche similaire a été engagée par la ville de Maurepas », poursuit le communiqué.

Le commissariat d'Élancourt chargé de l'enquête

Avant de poursuivre que ces faits ne concernent « qu'un nombre très réduit de jeunes qui sont malheureusement en rupture scolaire et parfois sociale et échappent à la plupart des outils de prévention et en premier lieu à leur propre cellule familiale ».

Une réunion, souhaitée par la Préfecture, va avoir lieu avec tous les acteurs concernés (Police nationale, Éducation nationale, ministère de la Justice, maires...). « C'est grâce à notre vigilance et à la bonne coordination entre nos deux villes que nous dépasserons ces difficultés afin de retrouver un climat apaisé, propice à l'épanouissement de chacun », conclut le communiqué. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX Racketté, humilié, poignardé... Un adolescent a vécu l'enfer à la gare

Un Ignymontain a été condamné à six ans de prison, dont deux avec sursis, pour avoir violemment agressé et poignardé un adolescent.

Le 27 décembre dernier, un adolescent de 16 ans qui attendait le bus à la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines se fait accoster par deux individus qui le conduisent, sous la menace, dans un parking souterrain. Accueilli par cinq autres personnes cagoulées, le jeune homme vit un véritable traumatisme. Roué de coups, humilié en étant déshabillé, il reçoit ensuite des crachats, le tout filmé par les auteurs. Ses agresseurs le dépouillent en lui volant son téléphone portable, ses chaussures et sa carte bancaire. En refusant de donner le code de sa carte bleue, la victime reçoit deux coups de couteau dans le dos, entraînant une ITT de 20 jours. Plus tard au commissariat d'Élancourt, le jeune adolescent reconnaît sur une planche photo l'un des deux hommes qui l'avait accosté. Arrêté, l'agresseur présumé nie les faits qui lui sont reprochés lors de son procès le 29 août. Il a été condamné à six ans de prison dont deux avec sursis avec incarcération immédiate. ■

ÉCOUTER VOIR
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

Et s'il suffisait de pousser la porte pour bien entendre ?

PROFITEZ D'UN BILAN AUDITIF GRATUIT⁽¹⁾ SUR RENDEZ-VOUS.

0€
DE RESTE À
CHARGE⁽²⁾
sur vos aides auditives
Libre



GARANTIES OFFERTES

- Panne, perte, vol et casse⁽³⁾
- Satisfait ou échangé⁽⁴⁾



Retrouvez plus d'informations et les coordonnées de nos centres sur ecoutervoir.fr

(1) Bilan à but non médical ne permettant pas l'essai ou la vente d'aides auditives sans ordonnance. Pour un bilan auditif complet, il est recommandé de consulter un professionnel de la santé. (2) Dans le cadre du 100 % Santé, si vous bénéficiez d'une complémentaire santé responsable ou d'une complémentaire santé solidaire. Valable sur les appareils auditifs de Classe 1 de la gamme Confort. (3) Garanties valables 4 ans à compter de la date de facturation (hors période d'essai). La garantie panne est une garantie légale qui inclut les vices de forme, défauts de fabrication, pannes survenant au cours d'un usage habituel. La garantie perte, vol et casse est une garantie spécifique au réseau Écouter Voir applicable aux aides auditives de marque Libre. Valable une seule fois avec application d'une franchise différente selon l'année de déclaration du sinistre. Voir détails en centre et sur le site ecoutervoir.fr. Les garanties spécifiques du Réseau Écouter Voir s'ajoutent et s'exercent sans préjudice des garanties légales. (4) Echange gratuit de type d'aide auditive Libre de même gamme en cas d'insatisfaction dans les 3 mois à compter de la date de facturation (hors période d'essai). Valable une seule fois. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Demandez conseil à votre audioprothésiste. Lire attentivement la notice. Points de vente soumis au code de la mutualité. Crédits photos : Julien Attard et Starkey, Visaudio SAS. RCS Paris 492 361 597. Août 2024.

MANTES-LA-JOLIE

Affaire de racket au marché du Val-Fourré : Sidi El Haimer condamné à de la prison ferme en appel

Le 11 septembre, le Tribunal de Versailles a condamné l'ex-maire de Mantes-la-Jolie à deux ans d'emprisonnement dont un an ferme avec bracelet électronique pour l'affaire des commerçants rackettés au marché du Val Fourré lors de son procès en appel. Une sanction plus lourde que lors de la première instance.

■ AURELIEN BAYARD

En janvier 2023, Sidi El Haimer avait été condamné par le tribunal de Versailles à une peine d'un an de prison avec sursis dans le cadre de l'affaire du racket des commerçants du marché du Val-Fourré pour subornation de témoin.

Pour rappel des faits, en avril 2019, une opération coordonnée par le Comité opérationnel départemental anti-fraude permet l'arrestation de trois placiers de la société Man-

don, gestionnaire des marchés mantais, avec 2200 euros alors qu'ils n'étaient censés empocher que 1270 euros de recettes dans le cadre de leurs ventes de tickets. Durant cette enquête, les policiers avaient été surpris de voir qu'une commerçante – voulant dénoncer par courrier le comportement de ces placiers – changer d'avis au dernier moment alors qu'elle devait témoigner. Ils avaient alors découvert que ce courrier avait fini

entre les mains de Sidi El Haimer qui avait ensuite appelé les placiers afin de « régler cette affaire à l'amiable ». L'ex-maire de Mantes-la-Jolie avait alors fait appel. Sauf que la Justice a été plus sévère.

En appel, celle-ci a décidé d'alourdir sa peine. L'ancien premier adjoint délégué à la vie scolaire a éclopé de deux ans d'emprisonnement dont un ferme et qui peut être effectué avec un bracelet électronique. Par ailleurs, une peine supplémentaire de cinq ans d'inéligibilité a également été prononcée.

Comme le rapporte *le Parisien*, cette décision de justice a surpris le principal intéressé. En effet, lors de l'audience d'avril, l'avocat général avait demandé la relaxe et l'infraction retenue avait été requalifiée de « complicité de subornation de témoins ».

L'avocat de Sidi El Haimer, Me Alexandre Simonin, a déjà déclaré que son client allait se pourvoir en cassation. Ce pourvoi étant suspensif, l'ancien maire mantais reste donc libre et n'a pas à porter de bracelet électronique. ■

MÉRICOURT

Elle promène son chien et tombe sur un pied

Alors qu'elle promenait son chien, une femme a trouvé un pied humain à l'intérieur d'une chaussure le 12 septembre. Une enquête a été ouverte afin de découvrir comment il a pu finir là.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE YVELINES

Les forces de l'ordre ont ensuite bouclé le périmètre et ont trouvé l'autre pied.

Elle n'a pas pris son pied. Jeudi, alors qu'elle se baladait avec son labrador, Corinne a fait une découverte macabre. Comme elle l'a confié à une équipe de *BFM* dépêché sur place, elle est tombée sur un pied à l'intérieur d'une chaussure taille 43. « Au début je croyais qu'il y avait un caillou à l'intérieur, je n'ai pas fait attention et je suis allé à un rendez-vous. Lors du trajet retour je l'ai revu » indique-t-elle face caméra. Une de ses amies – qui porte le même prénom qu'elle – a également emprunté le même chemin et avait aussi remarqué cette chaussure. Celle-ci a alors appelé le

Maire de Méricourt qui a prévenu la police.

Les forces de l'ordre ont ensuite bouclé le périmètre et ont trouvé l'autre pied. Actuellement, le parquet de Versailles a ouvert une enquête pour homicide volontaire afin « d'avoir un cadre d'enquête complet, pas parce que nous avons la certitude » précise-t-il à *l'AFP*. Seule certitude, les deux membres ont été tranchés nets. L'institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale doit d'ailleurs les analyser afin d'identifier éventuellement leur propriétaire. ■



ARCHIVES / LA GAZETTE YVELINES

Comme le rapporte *le Parisien*, cette décision de justice a surpris le principal intéressé.

Pitch Immo
pense l'immobilier différemment,
à vos côtés,
et localement pour être plus
proche de vos attentes.

Nous construisons un immobilier
responsable, humain, intégré
localement, au service de la ville
et pensé pour la qualité de vie.

Pitch
immo

UNE MARQUE ALTAREA

PITCHIMMO.FR

0 800 123 123

Service & appel
gratuits

Illustration non contractuelle due à une libre interprétation de l'illustrateur et susceptible de modifications. Concernant la topographie des lieux et les façades des bâtiments, se référer au permis de construire de la Résidence Onyx à Saint-Cloud (92). Pitch Immo - 87, rue de Richelieu 75002 Paris - SNC au capital de 75 000 000 €. RCS Paris 422 989715 - ibiza - Novembre 2021

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

FOOTBALL

Coupe de France : le FC Mantois se qualifie, pas l'OFC Les Mureaux

Les deux clubs de la Vallée de Seine disputaient le 3^{ème} tour de la Coupe de France le week-end dernier. Avec des fortunes diverses à la clé.



Les deux clubs retrouvent le championnat de Régional 1 ce week-end, avec deux rencontres à l'extérieur.

Après leur entrée en lice en Régional 1, le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux avaient rendez-vous avec la Coupe de France ce dimanche 15 septembre. Et les Mantois, en déplacement du côté de l'École Sportive du 16^{ème}, n'ont pas fait dans la dentelle : avec une victoire renversante sur le score de 5 buts à 3, les rouges et jaunes accèdent au tour suivant après avoir offert un beau spectacle à leurs supporters.

La journée du dimanche n'a pas été aussi enthousiasmante du côté des Mureaux. Eux aussi ont joué leur rencontre hors de leurs bases, sur la pelouse de Vauréal. Mais l'OFC n'aura pas su prendre le dessus sur leurs adversaires du jour, s'inclinant 2 buts à 1. Place au championnat, désormais : le FC Mantois ira défier la réserve du Paris 13 Atletico ce dimanche, tandis que les Muriautins ont rendez-vous à Sarcelles. ■



VOLLEY-BALL

Bientôt la reprise pour le CAJVB

L'entente Conflans-André-Jouy disputait un tournoi amical le week-end dernier, ultime préparation avant le retour à la compétition le 28 septembre, date de la première journée d'Élite Masculine 1.

Les équipes de l'Athletic Club Boulogne-Billancourt, de Chartres, du Paris Amicale Camou et du CAJVB s'affrontaient au gymnase Pierre Bérégovoy de Conflans-Sainte-Honorine, à l'occasion d'un tournoi de préparation qui faisait office d'ultime répétition avant le retour aux affaires sérieuses.

Le championnat d'Élite Masculine reprend en effet ses droits le week-end prochain, avec une première rencontre face à Caudry à domicile pour les Corsaires.

Viser haut cette fois-ci

Dans la poule B des Conflanais, on retrouve notamment Avignon, le Cesson Volley-Ball Saint-Brieuc Côtes-d'Armor, Grenoble, Lyon ou encore Épinal, Harnes et Charrenton.

Le CAJVB tentera cette fois d'éviter les play-down, et vise la montée. Et pour ce faire, il faudra accrocher l'une des 4 premières places. ■

BASKET-BALL

Faux départ pour Poissy

Les Jaunes et Bleus se sont inclinés face à Tours lors du premier match de la saison de Nationale Masculine 1, le vendredi 13 septembre au soir.

Ils espéraient une meilleure entrée en lice. Mais c'était sans compter sur de vaillants Tourangeaux. Le Poissy Basket faisait sa rentrée sur son parquet, vendredi dernier, et se sont heurtés à un Tours FC implacable, chutant sur le score de 81 à 70.

Il faut dire que la rencontre était mal embarquée, avec un premier quart-temps à l'avantage des visiteurs. Cependant, la réponse fut cinglante : les Pisciacais ont rapidement repris du poil de la bête

avec un deuxième quart-temps largement à leur avantage (31-16). Bien qu'en tête à la pause, les Jaunes et Bleus n'ont pas su conserver leur avantage. En remportant les deux derniers quarts-temps sur le même score de 22 à 15, le Tours Métropole Basket a finalement gâché la fête au complexe sportif Marcel Cerdan, et ce malgré les 15 points marqués par Kévin Closson et Olivier Yao-Delon. Il faudra rebondir dès ce week-end, lors du déplacement à Toulouse, vendredi à 20h. ■



Des Pisciacais revanchards ont désormais rendez-vous à Toulouse ce week-end.

FOOTBALL

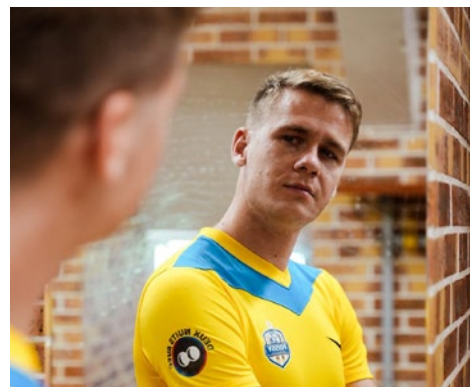
Un Youtubeur nouveau sponsor du Poissy FC

Sur ses réseaux sociaux, le Youtubeur Deux Nuits Avec, de son vrai nom Florian Gautier, a annoncé le 11 septembre sponsoriser le Poissy FC. Ce n'est pas forcément un hasard puisqu'il connaît bien les dirigeants du club.

Une photo énigmatique : lui-même posant avec le maillot jaune et bleu du Poissy FC avec son logo présent sur la manche, agrémenté de multiples points d'interrogation. Le Youtubeur Deux Nuits Avec (plus de 100 000 abonnés, tous réseaux sociaux confondus), connu pour réaliser des vidéos d'une trentaine de minutes dans lesquelles il passe deux nuits chez des personnalités publiques, a donc annoncé le 11 septembre qu'il sera le nouveau sponsor du club pisciacais pour cette saison 2024-2025.

Ce n'est pas le fruit du hasard. Florian Gautier (son vrai nom) a grandi à Achères et surtout connaît bien Kentin

Olive et Thomas Chardon, les deux dirigeants du Poissy FC : « Je les ai rencontrés lors d'un stage en 3^{ème} avec Karl Olive et depuis nous sommes restés en très bon terme. Ils m'ont proposé de participer au projet lors d'un repas et j'ai dit oui. » Maintenant, avec quelle personnalité pisciacaise va-t-il passer deux nuits ? ■



Le Youtubeur Deux Nuits Avec, qui a grandi à Achères, a décidé de sponsoriser le Poissy FC pour que le club puisse continuer à grandir.

BASKET-BALL

Un terrain de basket 3x3 inauguré au centre sportif Pons de Verneuil-sur-Seine

Ce nouvel équipement, qui était fortement réclamé par la jeunesse vernolienne, a pris la place de l'ancien skate-park au sein du complexe sportif François Pons.

C'est à l'occasion du Forum des associations que les Vernoliennes et Vernoliens ont pu découvrir le tout nouveau terrain de basket 3x3, tout près du gymnase Pons. Celui-ci a été inauguré en bonne et due

forme : les Flying dunkers ont fait le show en multipliant les acrobaties et les chorégraphies, toutes plus spectaculaires les unes que les autres, et en réalisant les premiers paniers d'une longue série.

« Le principal frein au développement de cette discipline, c'est le manque d'infrastructure. Un terrain comme celui-là, c'est une chance pour notre sport » a confié le représentant du comité de basket des Yvelines. Propulsé au devant de la scène à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris, le basket 3x3 aura fait vibrer le grand public avec la médaille d'argent de l'Équipe de France, battue sur le fil par les Pays-Bas en finale.

« Réalisé sur le site de l'ancien skate-parc devenu inutilisable car trop dégradé, cet aménagement répond à une forte demande, aussi bien du club de Verneuil Villennes Triel Basket que des jeunes de la ville de plus en plus attirés », déclare la municipalité. Ce nouvel équipement est désormais accessible à tous aux horaires d'ouverture du complexe François Pons. ■



Ce nouvel équipement est désormais accessible à tous aux horaires d'ouverture du complexe.



À ÉLANCOURT, DÉCOUVREZ LA RÉSIDENCE « L'ÉCLAT »

Appartements d'exception du 2 au 3 pièces
et maison 4 chambres.

L'accord parfait entre élégance architecturale
et exigence environnementale.

UNE CO-PROMOTION



01 76 499 499 | [cogedim.com](https://www.cogedim.com)

APPEL NON SURTAXÉ

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054500814 00063. POLYCÎTES, SAS au capital de 1 000 000 € - RCS PARIS N°525 268 967 - SIRET N°525268967 00045. Domiciliée : 31-35 rue Froidevaux - 75014 Paris. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : LANCTUIT ARCHITECTES. Perspectiviste : Illusio. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. OSWALDORB. 05/2024.

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

VILLENES-SUR-SEINE

Des visites interactives pour les Journées du patrimoine

Avec le Conseil municipal des jeunes (CMJ) et les associations ACV, La Mémoire de Villennes, et Sauvegarde et animation du patrimoine sacré (SAPS), la Municipalité propose plusieurs animations et visites à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.



VILLE DE VILLENES-SUR-SEINE

Pour plus d'informations sur ces différentes visites, rendez-vous sur le site de la municipalité (ville-villennes-sur-seine.fr).

Savez-vous ce qu'est le geocaching ? Il s'agit de petites capsules dissimulées dans la nature, à retrouver en résolvant des énigmes. Une chasse à ces « geocaches » est proposée au cœur de la commune de Villennes-sur-Seine, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le samedi 21 septembre. Organisée par le CMJ, il suffit de s'inscrire à l'adresse cmj78640@gmail.com.

Toujours pour ceux souhaitant se creuser les méninges, on retrouve deux mini-rallies pédestres interactifs, développés par Michel Kohn dans le cadre du jeu *EVA Les Tisseurs du temps*. Des énigmes seront à résoudre à la ferme du seigneur ainsi qu'à la Serpentine villennoise.

Sinon, pour ceux souhaitant découvrir le patrimoine villennois autrement, une visite « 2.0 » de l'église Saint-Nicolas est proposée avec l'application Wivisites, en flashant les QR codes qui seront installés à l'entrée de l'église. Il sera ainsi possible de bénéficier d'une visite guidée gratuite en toute autonomie, toujours le samedi 21 septembre. Pour plus d'informations sur ces différentes visites, rendez-vous sur le site de la municipalité (ville-villennes-sur-seine.fr). ■

GARGENVILLE

Les « Happy Men » en concert aux Maisonnnettes

Hautbois, guitares et contrebasse s'invitent à l'auditorium des Maisonnnettes de Gargenville pour un concert du musicien Jean-Luc Fillon, alias Oboman, le vendredi 27 septembre.

La symbiose du hautbois et du cor anglais, complétée par l'utilisation de différentes guitares : voilà la recette de l'identité unique du trio mené par Jean-Luc « Oboman » Fillon, qui se produira le vendredi 27 septembre prochain à l'auditorium des Maisonnnettes de Gargenville.

Aux côtés de Oboman, on retrouvera Misha Fitzgerald à la guitare et Bruno Rousselet à la contrebasse pour un concert qui promet d'expérimenter de nouvelles alliances sonores. Leur répertoire est constitué de compositions originales et d'un florilège des plus belles pièces de célèbres jazzmen tels que Sam Rivers, Richie Beirach, Keith Jarrett, Woody Shaw et Wayne Shorter. Pour découvrir un nouvel univers musical, riche et passionnant, il suffit de réserver par SMS au 06 60 39 11 52. Le concert est prévu pour 20h45, et pour y prendre part il faudra déboursier 12 euros en plein tarif, et 9 euros en tarif réduit (gratuit pour les moins de 6 ans). ■

en scène musical... mais surtout empreint de comédie !

Celle-ci s'est fait une place importante dans le programme de cette année, avec de beaux noms à l'affiche de la salle vernolienne. On notera par exemple la venue de Warren Zavatta le 19 octobre avec son spectacle « *Sortie de piste* », celle de la « *Famille Croquembouche* » pour une comédie musicale destinée au jeune public le 30 du même mois, ou encore la soirée événement avec Bernard Mabillet et Philippe Chevallier, qui présenteront leur spectacle « *Le cake aux olives* », le 17 novembre.

Et ce n'est pas tout : outre la comédie nominée aux Molières « *Smile* » le 14 décembre, l'espace Maurice Béjart accueillera Anthony Kavanagh et son dernier one-man show, baptisé « *Happy* ». Pour retrouver l'intégralité du programme de cette saison 2024-2025, rendez-vous sur la rubrique culture du site de la municipalité (verneuil78.fr). ■

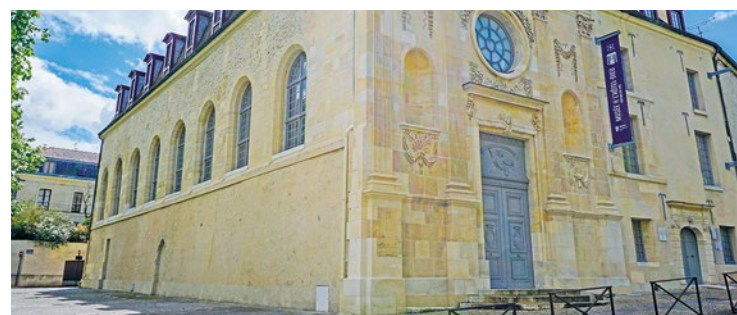
MANTES-LA-JOLIE

Ces peintres qui se sont inspirés de la Seine

Dès le 18 septembre, le musée de l'Hôtel Dieu accueille une exposition présentant les œuvres de nombreux artistes ayant peint sur les rives de la Seine.

À partir de ce mercredi 18 septembre et jusqu'au 31 mars 2025, le musée de l'Hôtel Dieu de Mantes-la-Jolie accueille le dernier volet de l'exposition *Mantes en Seine*. Celui-ci mettra à l'honneur les différents artistes ayant peint sur ses rives. Des œuvres d'Albert Dagnaux et de Maximilien Luce, mais aussi d'autres artistes locaux, seront ainsi présentées. Ces artistes ont été les témoins de l'évo-

lution du fleuve depuis le milieu du XIX^e siècle, avec le développement des industries et la modification des modes de transports fluviaux. Ces nouvelles constructions et la transformation de la Ville ont eu un impact important sur le milieu naturel de la Seine : la troisième partie de l'exposition sera consacrée à la faune et la flore de la Seine ainsi qu'aux enjeux climatiques actuels. ■



Des œuvres d'Albert Dagnaux et de Maximilien Luce, mais aussi d'autres artistes locaux, seront ainsi présentées.

MANTES-LA-JOLIE

Le B Comedy Club invite Ahmed Sparrow

Il a notamment partagé la scène avec Gad Elmaleh, Roman Fraysinet et Redouane Bougheraba : le comédien Ahmed Sparrow sera à Mantes-la-Jolie le vendredi 27 septembre pour un stand-up à l'espace Brassens. Celui qui a débuté sa carrière à l'École de la Comédie Musicale, avant de continuer dans le stand-up au sein du *Jamel Comedy Club* ou du *Montreux*

Comedy Festival, aborde sur scène des thématiques actuelles et personnelles, qu'il tourne en dérision avec beaucoup de malice. Il se plaît également à improviser avec son public de manière spontanée et bienveillante. L'ouverture des portes est prévue pour 19h30, et les billets sont déjà disponibles à un prix allant de 4 à 9 euros sur espacebrassens.manteslajolie.fr. ■

VERNEUIL-SUR-SEINE

La comédie au centre de la nouvelle saison culturelle

La Ville de Verneuil-sur-Seine a dévoilé le programme de la saison culturelle 2024-2025, qui se déroulera en grande partie au sein de l'espace Maurice Béjart. Morceaux choisis.

Le coup d'envoi est prévu pour le week-end prochain. Le samedi 28 septembre, pour être exact. La sai-

son culturelle de l'espace Maurice Béjart sera lancée par le spectacle « *Macaluso est généreux* », un seul



On retrouve notamment Anthony Kavanagh et le duo composé de Bernard Mabillet et Philippe Chevallier.

ROSNY-SUR-SEINE

Le cirque Adrano s'installe à la Pointe Sully

Amateurs de cirque, notez bien ces dates : la Pointe Sully de Rosny-sur-Seine accueillera le cirque Adrano du vendredi 27 au dimanche 29 septembre. Au programme, des numéros de jonglerie, des tours de magie, des spectacles

de western, des jeux et animations avec les enfants et, évidemment, les fameux clowns et trapézistes. Les spectacles auront lieu à 17h30 le vendredi, à 17h le samedi et à 16h le dimanche. Le prix des places est fixé entre 5 et 10 euros. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY

Une pièce de théâtre pour ceux qui ont soif d'aventure

En ouverture de la saison culturelle de Carrières-sous-Poissy, l'espace Louis Armand proposera, le samedi 5 octobre à 20h30, une pièce de théâtre aux allures de production hollywoodienne : *La folle histoire de l'île mystérieuse*. Cette aventure imaginée par Cyril Gourbet met en scène 17 personnages à travers

26 tableaux, et s'inspire de Jules Verne pour proposer une comédie trépidante allant de situations burlesques à des monstres plus vrais que nature, le tout dans la France occupée de 1942. Pour vous inscrire, contactez la Ville à l'adresse culture@carrieres-sous-poissy.fr, ou par téléphone au 01 75 86 10 11. ■

REPORTAGE

De Orgeval au sommet de l'Everest

Inoxtag, jeune yvelinois de 22 ans sort « **KAIZEN, 1 an pour gravir l'Everest** » son documentaire, dans plus de 10 000 salles complètes à travers le monde.



Nourri par le défi et le dépassement de soi, le youtubeur s'est consacré à une transformation physique en 2021. Deux ans plus tard, il annonce vouloir gravir l'Everest en un an.

En 2015, à 13 ans, Inès Benazzouz, plus connu sous le nom d'Inoxtag, joue comme tous les adolescents de son âge aux jeux vidéo. La seule différence avec les autres est que lui filme, monte et poste ses parties sur YouTube depuis sa chambre dans la maison de ses parents à Orgeval. Pendant ce temps, il étudie à Saint-Germain-en-Laye, où il décroche son baccalauréat scientifique avec mention assez bien quelques années plus tard. S'ensuit une épopée sur YouTube où il enchaîne les vidéos et les streams sur Twitch,

et son nombre d'abonnés ne cesse d'augmenter. Nourri par le défi et le dépassement de soi, il décide de s'entourer et de faire une transformation physique qu'il partage avec sa communauté en 2021. En 2023, rien ne l'arrête ; il annonce dans une vidéo qu'il va se lancer dans le plus grand projet de sa vie : un an pour gravir l'Everest.

Pour s'entraîner, il prend des cours d'escalade, gravit le mont Blanc, fait la randonnée du GR20 en Corse, et bien plus encore. De nombreuses

personnes suivent sa chaîne. Nous sommes désormais en mars 2024, et Inès prend le départ. Aucune nouvelle de sa part n'est partagée ; les internautes vont jusqu'à accéder aux dossiers de l'agence qui s'occupe d'Inoxtag pour essayer d'avoir des nouvelles. Mais le 28 août, soit six mois plus tard, il annonce la sortie de « **KAIZEN** », le documentaire de son exploit, dans une bande-annonce digne d'une production hollywoodienne. Les réseaux sociaux explosent et tout s'enchaîne comme s'il n'était jamais parti.

Encore une fois, il met les moyens : une séance unique dans des milliers de cinémas à travers la francophonie (France, Belgique, Suisse, Canada, Maghreb et même Espagne) se tient le 13 septembre. Mais il tenait également à rendre son documentaire accessible gratuitement sur sa chaîne YouTube, où il sera diffusé le lendemain.

Fédérateur, porteur de messages forts et motivants pour sa communauté de plus de 8 millions de personnes, il est sans aucun doute une fierté yvelinoise. ■

Retrouvez toute l'actualité des Yvelines sur *LFM 95.5* et sur lfmradio.com.

DEMENAGEMENT LFM

LFM Radio, une page qui se tourne

C'est le grand départ pour *LFM radio*, depuis le lundi 16 septembre la radio a déménagé dans de nouveaux locaux. Parce qu'elle se voulait toujours très proche de ses auditeurs, elle reste dans le Val-Fourré à Mantes-la-Jolie.

Un changement qui représente une étape importante dans l'évolution de la station, qui souhaite moderniser ses infrastructures et offrir une meilleure expérience à ceux qui l'écoutent. Les nouveaux locaux de *LFM Radio* se situent dans une zone plus accessible et surtout plus visible, facilitant l'accueil des invités et les interactions avec la communauté. La volonté de la station est de s'adapter aux nouvelles habitudes des auditeurs, tout en conservant son ancrage local.

Cette transition marque le début d'un nouveau chapitre, mais elle implique également une pause temporaire pour permettre une installation optimale. *LFM Radio* a donc pris la décision de suspendre temporairement ses émissions. Cette pause, bien que nécessaire, permettra à l'équipe de s'installer correctement dans les nouveaux locaux et de préparer la reprise des programmes dans des conditions optimales. L'équipe voit ce déménagement comme une opportunité de renouveler ses formats et de proposer de nouveaux contenus. Malgré cette pause et ce déménagement, *LFM Radio* reste

fidèle à sa mission : être la voix de la communauté locale. Le lien fort qui unit la station à ses auditeurs ne sera pas affecté. En fait, les nouveaux locaux permettront de renforcer encore cette proximité en facilitant l'organisation d'événements. *LFM Radio* continuera à valoriser les artistes régionaux et à couvrir les événements locaux.

Soyez rassurés, la pause ne durera pas longtemps, et *LFM Radio* reviendra plus forte et plus dynamique. Très bientôt, vous retrouverez vos émissions préférées, enrichies par cette nouvelle énergie. Merci pour votre patience, et à très vite sur les ondes de *LFM Radio 95.5* ! ■



Une petite pause sera observée afin de permettre aux nouveaux locaux d'être flambant neufs.

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

		9		7		4	
	8			9		2	
4				1	3		9
	6				5		
5	3	8	1		6		2
				7	5		1
8	5	3		6	4		9
	1				8	4	7
7				1	2		3

SUDOKU :
niveau difficile

1			9				2
	4		8	3		7	
				2			
					3		4
3		4	7	6			9
	9	8		1		3	
		6		8			1
		1					8

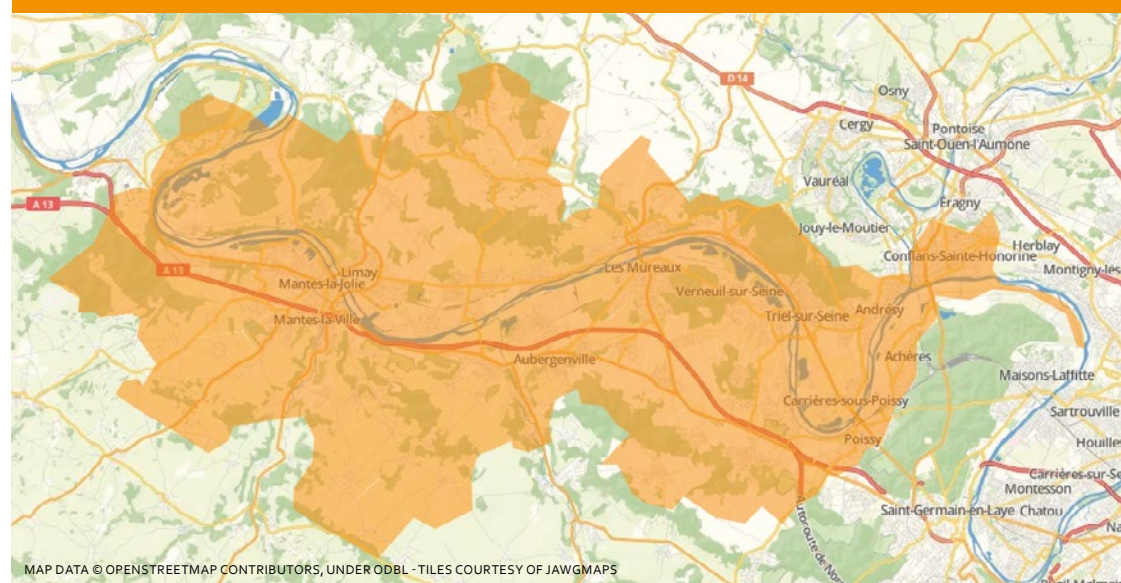
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°403 du 11 septembre 2024 :

2	9	4	1	3	5	6	8	7
7	8	5	9	6	2	4	1	3
3	1	6	4	7	8	5	9	2
4	6	9	2	8	3	7	5	1
5	7	2	6	4	1	9	3	8
8	3	1	5	9	7	2	4	6
9	2	8	3	5	6	1	7	4
1	4	7	8	2	9	3	6	5
6	5	3	7	1	4	8	2	9

5	7	2	1	8	3	6	9	4
6	3	9	5	4	7	8	2	1
4	8	1	2	9	6	5	7	3
9	4	3	6	2	5	7	1	8
1	6	7	9	3	8	4	5	2
2	5	8	7	1	4	3	6	9
8	1	6	4	7	9	2	3	5
3	9	5	8	6	2	1	4	7
7	2	4	3	5	1	9	8	6

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 9-2024 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

SEPUR

EN QUELQUES CHIFFRES ...

145
SITES



10.5
MILLIONS
D'HABITANTS
DESSERVIS



374
MILLIONS
D'EUROS DE
CHIFFRES
D'AFFAIRES

275
COLLECTIVITÉS
CLIENTES



32000
COLLABORATEURS

Suivez-nous
↪



Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires